



Bulletin de la **DOCUMENTATION** **ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE** pour **L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT** **ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE**

EDITORIAL :

Ils y croient toujours ==>

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – L'intéressante évolution de l'homme d'État néerlandais
Sicco Mansholt (1908-1995)



Nous respirons un air vicié, pollué par les fumées industrielles, par les combustions de chauffage, les brûlages, un air où circule les pollens allergiques de printemps, et des odeurs parfois repoussantes. En plus, cette atmosphère est de plus en plus chaude et transporte des virus mortels comme le Covid ou les gripes aviaires. Ainsi, l'OMS compte des millions de morts... Mais s, croyez-moi ! L'avenir est à nous ! J'ai une bonne idée:

On pourrait déplacer notre usine en Afrique, déplaçant ainsi nos problèmes afin de mieux respirer. Sans parler des avantages financiers !



INTERDIRE LES SACS PLASTIQUE ?



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com

ABEILLES 5 - abeilles et humains même combat (suite)

13 janvier 2017..... Bruxelles diffère la fin des néonicotinoïdes alors qu'un moratoire partiel frappe, depuis 2013, ces insecticides «tueurs d'abeilles». Les néonicotinoïdes et apparentés sont-ils entrés dans leur crépuscule ? La Commission européenne devait décider, fin 2016, de la suite à donner au moratoire partiel frappant, depuis 2013, certains usages de quatre insecticides suspectés d'être en cause dans le déclin des abeilles et des pollinisateurs. Le verdict n'est toujours pas tombé: la Commission maintient le moratoire et annonce au Monde avoir repoussé sa décision à l'automne 2017 - le temps pour l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de finaliser une réévaluation complète des risques. Cependant, les évaluations préliminaires publiées par l'EFSA, le 8 novembre 2016, à partir de données complémentaires fournies par les fabricants, laissent peu de marge à Bruxelles. «Après examen des données de confirmation pour l'imidaclopride et la clothianidine, nous avons identifié des risques élevés ou nous n'avons pas pu exclure des risques pour certains usages, dit-on à l'EFSA. Par exemple, un risque élevé pour les abeilles a été identifié lorsque ces deux substances sont utilisées en traitement de semences [la graine étant enrobée de produit avant d'être semée] sur des céréales d'hiver ». Or le moratoire en cours ne concerne pas ces usages, qui demeurent donc autorisés. Jusqu'à quand ? De bonnes sources, Bruxelles devrait proposer l'interdiction définitive de ces substances en agriculture, à l'exception de leur utilisation en milieu confiné. Cependant, l'approbation de certains Etats membres est loin d'être acquise. Interrogé, l'exécutif européen s'abstient de tout commentaire. Mais, au Canada, un mouvement analogue est en cours. Après réévaluation de l'imidaclopride, l'agence de sécurité sanitaire canadienne, Santé Canada, a proposé, fin 2016, sa «suppression, en trois à cinq ans, dans tous ses usages agricoles, et la majorité des autres utilisations extérieures». Pour le thiaméthoxame, l'EFSA estime que les données fournies par le fabricant (Syngenta) sont trop parcellaires pour permettre la réévaluation préliminaire des risques. Quant à la quatrième molécule soumise au moratoire, le fipronil, elle sera pour sa part purement et simplement abandonnée en Europe. «Il s'agit d'une substance dont l'approbation expire cette année et dont le fabricant, BASF, n'a pas demandé le renouvellement », dit-on à Bruxelles. BASF confirme l'information, assurant que les coûts des études nécessaires à la réhomologation sont trop élevés au regard du marché potentiel. En attendant l'automne et la publication, par l'EFSA, de la réévaluation complète de ces substances, Greenpeace a commandé à Dave Goulson, professeur à l'université du Sussex (Royaume-Uni), une synthèse de la littérature scientifique accumulée sur le sujet depuis 2013. Rendu public jeudi 12 janvier, le rapport souligne notamment que ces produits sont désormais fréquemment retrouvés dans les points d'eau, qu'ils persistent longtemps dans les sols et que des plantes sauvages, non traitées, «absorbent une quantité importante de néonicotinoïdes et que ces substances se retrouvent dans leur pollen, leur nectar et leur feuillage». Cette voie d'exposition des abeilles et des pollinisateurs a été jusqu'à présent négligée. «Le fait que les néonicotinoïdes contribuent au déclin des abeilles sauvages et aggravent les problèmes de santé des abeilles domestiques est plus fermement établi qu'il ne l'était lorsque le moratoire partiel européen a été adopté», a déclaré M. Goulson, qui pointe en outre la variété des organismes, notamment aquatiques, touchés par ces substances. «Il faut rappeler que la proposition de Santé Canada de supprimer l'imidaclopride repose sur une réévaluation des risques sur les organismes aquatiques, dit de son côté Martin Dermine, chargé de mission pour la branche européenne de l'ONG Pesticide Action Network. Or les poissons, mais aussi de nombreuses espèces d'oiseaux, se nourrissent d'insectes aquatiques: c'est toute la chaîne de la vie qui est détruite par ces substances, qui sont à la protection des plantes ce que la bombe atomique est à la guerre ».



2 février 2017..... La première analyse systématique de la littérature scientifique sur les dégâts occasionnés sur les pollinisateurs ou les organismes aquatiques par les insecticides néonicotinoïdes, publiée dans la revue « Environmental Health Perspectives », laisse aussi soupçonner des effets délétères sur les humains. Imidaclopride, thiaclopride, thiaméthoxame, acétamipride,... les sept molécules de cette famille sont encore en croissance fulgurante, représentant aujourd'hui plus de 40% du marché mondial des insecticides agricoles. Pourtant, les chercheurs américains ont trouvé des indices de conséquences développementales ou neurologiques défavorables sur l'être humain (augmentation des risques d'autisme, de troubles de mémoire, de tremblements, de malformations congénitales, d'anomalies sur les bébés). Les populations à risques sont surtout les travailleurs agricoles et les jardiniers. Pour tout un chacun, le lavage des aliments avant consommation ne permet aucunement de débarrasser des néonics qui ont enrobés l'aliment par imprégnation dans l'état de semence. Il y aurait plus de la moitié des échantillons de fruits et légumes testés qui contiennent des traces de ces substances. Il va falloir mener des analyses profondes sur les effets sur l'homme. (suite au n°50)

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv.fr](https://voironnais.eelv.fr)

EFFET DE SERRE - Ch15 - CONFERENCE DE MILAN - COP 9

- 15 décembre 2003..... Le Premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, devait présenter à la Cité des Sciences de Paris le plan climat du gouvernement censé permettre de remplir les engagements français du protocole de Kyoto en matière d'émissions de carbone. Mais le gouvernement annonce in extremis le report de cette présentation à la fin du mois de janvier 2004 sous le prétexte d'y intégrer le traitement des conséquences des inondations dans le sud de la France. La vraie raison serait que ce plan serait devenu illisible, chiche et confus. C'est la troisième fois en un mois que le gouvernement repousse la présentation de ce plan pour des raisons de financement la plupart du temps. Dépitées, les associations de défenses de l'environnement rappellent que, sans politique volontariste, la France n'a aucune chance de remplir les objectifs de Kyoto.
- 15 décembre 2003..... La conférence circumpolaire des Inuits décide d'étudier la possibilité de porter plainte devant la Commission inter - américaine des droits de l'homme contre les pays qui refusent de signer le protocole de Kyoto. Ils estiment que refuser de signer est une violation de la déclaration des droits de l'homme de 1948 puisqu'il y a mise en péril du mode de vie ancestral des Inuits du fait de la fonte de la banquise.
- Fin décembre 2003..... L'année 2003 est la troisième année la plus chaude jamais enregistrée derrière 1998 et 2002, d'après l'organisation météorologique mondiale. La France, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Grande-Bretagne et l'Espagne, ont subi une terrible canicule, un phénomène exceptionnel dont on estime à 21 000 le nombre de morts liés. Les températures depuis 1976 ont progressé environ trois fois plus qu'au cours du XXe siècle.
- Janvier 2004..... Les biologistes de l'université de Rhode Island (Etats-Unis) dénoncent une fausse bonne idée : Sachant que l'eau dissout facilement le CO2 si la pression est élevée et la température basse, conditions naturelles du fond des océans, des chercheurs envisagent d'amener le CO2 directement à plus de 3000 m de profondeur. Cela demande quand même beaucoup d'énergie et la question de l'introduction massive de gaz carbonique se pose. Il y a risque d'acidification des océans, de dissolution des coquilles de mollusques, d'asphyxie des poissons ou d'altération rapide de la croissance des fragiles massifs de coraux. Quant à injecter du CO2 dans les couches géologiques sous-marines, cela serait encore plus désastreux. En s'échappant peu à peu, le CO2 va intoxiquer tous les organismes vivants.
- Janvier 2004..... Les émissions de gaz à effet de serre en France par secteur d'activité : 1) les transports routiers 25 % ; 2) l'industrie manufacturière 20 % ; 3) l'agriculture et la sylviculture 19 % ; 4) le résidentiel, le tertiaire, l'institutionnel, le commercial 18 % ; 5) la transformation d'énergie 13 % ; 6) le traitement des déchets en décharge 3 % ; 7) les transports non routiers (sauf transport aérien) 2 %. La température moyenne en 2003 en France a été de 4,5°C supérieure à la moyenne observée entre 1970 et 2000.
- Janvier 2004..... Voitures et camions sont responsables de 35% des émissions de CO2 dans l'atmosphère, avec une contribution qui ne cesse de croître de plus en plus fortement. Les mesures adoptées pour réduire les polluants au pot d'échappement et diminuer les émissions de CO2 restent inefficaces, compensées par l'augmentation du parc (14 millions de voitures en 1973, 30 millions en 2000), l'allongement des distances parcourues (12000 km/an au début 1980, 14000 km actuellement), la montée en gamme des modèles vendus (puissance moyenne passée de 50 à 64 kW) ou la multiplication des équipements dévoreurs de carburant (climatisation qui peut entraîner une surconsommation de 35% en milieu urbain). Pourtant, dans quatre ans, les voitures neuves devront émettre 140 g de CO2 au kilomètre, et en 2010 seulement 120. Les constructeurs se sont engagés à respecter ces seuils. Mais, pour l'instant, ils font plutôt l'inverse. Ils développent la climatisation, les grosses cylindrées et les 4x4. «Que Choisir » propose que l'étiquetage énergétique des véhicules soit mis en place comme il l'a été sur les appareils électroménagers. Un tel affichage devrait faire évoluer la marché vers des voitures plus sobres en carburant.
- 9 janvier 2004..... "Le changement climatique est le problème le plus grave auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, plus sérieux même que la menace terroriste " juge David King, conseiller scientifique du premier ministre britannique Tony Blair. Cette position d'une personnalité officielle anglaise vient enfoncer un coin dans l'alliance entre Londres et Washington pour qui la menace terroriste est prioritaire. M. King affirme que le gouvernement des Etats-Unis néglige de s'attaquer aux défis du changement climatique. Il souligne que le Royaume-Uni ne peut seul résoudre ce problème, car il compte que pour 2% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les Etats-Unis pour plus de 20 %.
- 18 mars 2004..... A l'heure où chacun des Etats membres de l'Union européenne doit transmettre son plan en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, les associations Greenpeace et WWF regrettent, en France, d'avoir été tenues à l'écart des consultations menées par le

gouvernement, contrairement aux industriels. Les associations écologistes expriment leurs craintes quant au contenu du futur plan national d'allocation des quotas. "Les industriels n'ont rien à gagner d'un plan français qui se révélerait inefficace et inadapté pour respecter les objectifs de Kyoto " note WWF France. De son côté, Greenpeace relève que la France adopte une approche des plus restrictives du champ d'application de la directive. 700 installations sont déclarées au titre de la directive alors qu'une interprétation raisonnable, telle que recommandée par la Commission, devrait conduire à l'assujettissement de 1100 installations en France. A titre de comparaison, le Royaume-Uni en déclare 1500.

(suite au numéro 50)



NICOLAS HULOT ch8 – Vers «En marche»

9 juin 2016..... Nouveau coup dur pour les apiculteurs : le syndicat apicole de l'Aisne vient de porter plainte contre Monsanto pour administration de substances nuisibles après la découverte en 2017 de traces de glyphosate dans du miel. L'action en justice a été déposée à Lyon où se trouve le siège français du géant des pesticides, récemment racheté par le groupe Bayer. Les 900 kg de miel ont été détruits après avoir été analysés par un grossiste. Cette plainte est inédite, mais l'avocat de l'apiculteur picard, dont le travail a été réduit à néant, affirme que ce n'est pas la première fois que du glyphosate est retrouvé dans du miel. On n'en parlait déjà sous le manteau, mais on craignait un effet de panique parmi les consommateurs, on a enfin décidé de dire la vérité. Le président Macron a promis d'interdire l'herbicide dans trois ans, le temps pour l'agriculture de trouver des alternatives, mais cette interdiction n'est pas inscrite dans la loi agriculture et alimentation. L'apiculture française est en crise suite à la surmortalité des colonies d'abeilles causée par des épandages de pesticides. Le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, souhaite l'interdiction des pesticides tueurs d'abeilles et présentera début juillet un plan en faveur de la préservation de la biodiversité avec des mesures pour les insectes pollinisateurs.

11 juin 2016..... Alors que EELV réunit son congrès à Pantin, la députée de Paris Cécile Duflot peine à rassembler sa famille. En quatre ans, le mouvement a perdu plus de la moitié de ses députés européens et de ses conseillers régionaux. Une bonne partie de la formation a claqué la porte pour se rapprocher du parti socialiste, à commencer par leur secrétaire nationale Emmanuelle Cosse qui a rejoint le gouvernement en février contre l'avis de EELV. Pour ne rien arranger, fin mai, leur groupe à l'Assemblée nationale a explosé à la suite de l'affaire Baupin. Mais la députée de Paris juge qu'il y a un espace entre François Hollande et Jean-Luc Mélenchon. Selon elle, les deux hommes ont tout intérêt à éliminer la concurrence car les écologistes seraient encore capables de faire un score à deux chiffres aux élections. Pour la présidentielle, elle a toujours affirmé qu'elle soutiendrait la candidature de Nicolas Hulot si ce dernier décide de se présenter. Mais le calendrier de l'ancien animateur d'Ushuaïa, qui se prononcera avant la fin de l'année, commence à poser problème : si on attend la fin de l'année et qu'il n'y va pas, il n'y aura pas du tout de candidat écologiste en 2017. Madame Duflot doit désormais faire face à l'offensive de Jean-Luc Mélenchon sur l'environnement, qui semble ne plus être seulement un positionnement de campagne. Il y a aussi les sondages qui ne sont pas bons (entre 1 et 3% des intentions de vote). Dans le parti, sa candidature à la présidentielle ne va pas de soi. Certains appellent à une primaire en interne. Et il faudra aussi réunir les 500 parrainages nécessaires pour pouvoir se présenter. Dernier problème : s'il a enfin vendu son siège parisien, le parti n'est pas financièrement au mieux.

12 juin 2016..... L'eurodéputé écolo Yannick Jadot fait des confidences dans le JDD sur l'élection présidentielle : «Si Nicolas Hulot n'y va pas, j'envisage très sérieusement l'option de me présenter».

15 juin 2016..... Depuis qu'ils sont nombreux, de José Bové à Nicolas Hulot en passant par les altermondialistes de tout poil, à se rallier à la campagne anti-CETA, les cadres de Bruxelles gambergent beaucoup. Ils ont trouvé la parade pour protéger cet accord commercial entre le Canada et l'Europe. Signé en septembre 2014, il devait être ratifié par les Parlements des 28 pays membres. Ce n'était pas gagné et trop lent. L'idée de génie est de requalifier cet accord. Jusqu'ici, c'était un accord dit mixte. Désormais, ce sera un accord européen. Du coup, ce n'est plus la peine qu'il passe devant les Parlements nationaux. Seuls le Conseil et le Parlement européens auront leur mot à dire. Les services juridiques sont en train de plancher activement sur ce changement d'appellation qui change tout. Pourquoi cette entourloupe ? Parce que, s'il arrivait que le CETA soit bloqué par les pays européens, personne ne donnerait cher de la peau du TAFTA, dont il est une réplique miniature, cet accord commercial que l'Europe doit signer avec les Etats-Unis et qui suscite une opposition croissante.

18 juin 2016..... Depuis plusieurs mois, le chef de l'État François Hollande évoque en privé le risque d'un second tour de la présidentielle avec la présence du Front National si les candidatures devaient se multiplier à gauche. Du côté des écologistes EELV, ils sont nombreux à souhaiter une candidature écologiste forte à cette élection, et beaucoup assurent qu'ils laisseraient la place à Nicolas Hulot si ce dernier décidait de se lancer. Dans le camp de l'ancien présentateur d'Ushuaïa, le député européen Pascal Durand est irrité par ce qu'il considère comme un chantage. «Les socialistes devraient se poser la question de savoir s'ils sont crédibles et pas disqualifiés par avance» juge l'ex patron d'EELV qui ajoute «Ce sont eux qui sont responsables de la situation dans laquelle on est». Un autre proche de Monsieur Hulot, Matthieu Orphelin reconnaît cependant que la candidature malheureuse à la primaire écologiste de 2011 à intégrer ce paramètre sa réflexion. De tous les candidats potentiels à gauche, l'ancien envoyé spécial pour la protection de la planète de François Hollande est l'un des rares à ne pas avoir rompu avec le chef de l'État. Il confie que dans sa relation personnelle avec le président, celui-ci ne l'a jamais déçu. Il se refuse d'ailleurs à attaquer frontalement le président de la République. Interrogé sur la possibilité de l'affronter en 2017, Nicolas Hulot botte en touche : «Pour l'instant, je ne suis pas candidat. Lui non plus. Ce qui prime, c'est ce que chacun peut apporter pour que la France aille mieux».

FESSENHEIM

ch5- C'est pour quand ? (suite)

30 octobre 2017..... Centrale nucléaire du Bugey et Centrale nucléaire de Fessenheim - L'ASN classe au niveau 2 de l'échelle INES un événement significatif pour la sûreté relatif à un défaut de résistance au séisme des systèmes auxiliaires des groupes électrogènes de secours à moteur diesel (diesels de secours) des réacteurs 2 et 5 de la centrale nucléaire du Bugey et des réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim. Un événement similaire a fait l'objet d'une première note d'information le 20 juin 2017 pour vingt réacteurs de 1300 MWe. Le 13 octobre 2017, EDF a déclaré à l'ASN que l'absence de démonstration de la tenue au séisme des systèmes auxiliaires des groupes électrogènes de secours à moteur diesel ne concernait pas uniquement les réacteurs de 1300 MWe mais également certains réacteurs de 900 MWe : les réacteurs 2 et 5 de la centrale nucléaire du Bugey ainsi que les réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim. Des vérifications sont en cours sur les réacteurs 3 et 4 de la centrale nucléaire du Bugey qui pourraient également être concernés. Chacun des réacteurs de 900 MWe et 1300 MWe des centrales nucléaires françaises dispose de deux diesels de secours. Ces équipements assurent de façon redondante l'alimentation électrique de certains systèmes de sûreté

en cas de défaillance des alimentations électriques externes, notamment à la suite d'un séisme. Les diesels de secours sont composés d'un alternateur, d'un moteur diesel et de systèmes auxiliaires (circuits de refroidissement, de prégraissage, etc.). L'événement significatif porte sur l'absence de démonstration de résistance au séisme des ancrages dans le génie civil de systèmes auxiliaires des diesels de secours. En cas de perte des alimentations électriques externes provoquée par un séisme, le fonctionnement des diesels de secours pourrait ne plus être assuré, en raison de la défaillance de leurs systèmes auxiliaires. L'ASN a prescrit le 26 octobre 2017 à EDF de procéder aux travaux nécessaires de renforcement pour les réacteurs concernés des centrales nucléaires du Bugey et de Fessenheim. Compte tenu de ses conséquences potentielles pour la sûreté des centrales nucléaires en cas de séisme, l'événement est classé au niveau 2 de l'échelle INES, pour les réacteurs 2 et 5 de la centrale nucléaire du Bugey et 1 et 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim. Pour ce qui concerne les 20 réacteurs de 1 300 MWe qui ont fait l'objet, le 20 juin 2017, d'une déclaration d'événement significatif pour la sûreté de niveau 2 sur l'échelle INES, EDF a procédé, conformément aux prescriptions de l'ASN formulées dans sa décision du 22 juin 2017, à des travaux pour renforcer les ancrages des systèmes auxiliaires des diesels de secours de ces réacteurs. Ces travaux ont fait l'objet d'inspections de l'ASN. Décision n° 2017-DC-0613 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 26 octobre 2017 prescrivant à la société Électricité de France (EDF) de remédier aux insuffisances de résistance au séisme des systèmes auxiliaires des groupes électrogènes de secours à moteur diesel équipant le réacteur n° 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim (INB n° 75) et les réacteurs n° 3 et n° 4 de la centrale nucléaire du Bugey (INB n° 78 et n° 89).

10 novembre 2017..... Philippe Sasseigne, directeur de la production nucléaire d'EDF, en visite à la centrale nucléaire de Fessenheim, confirme aux salariés réunis la fermeture de la centrale, ajoutant que les effectifs seront réduits d'un tiers d'ici 2018. Ces propos ne sont cependant pas confirmés par EDF.

23 novembre 2017..... Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de l'écologie, confirme une fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim pour fin 2018 – début 2019, au moment de la mise en service de l'EPR de Flamanville. En effet, en vertu de la loi de transition énergétique, qui plafonne la puissance nucléaire installée, EDF est tenue de remettre six mois avant la date prévue de démarrage du réacteur un courrier de demande d'abrogation de l'autorisation d'exploiter la centrale alsacienne.

29 novembre 2017..... L'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la détection tardive d'un écart affectant le fonctionnement de l'ébulliomètre d'une voie de sûreté du réacteur 1. La température et la pression de l'eau du circuit primaire d'un réacteur doivent respecter des valeurs limites imposées par les règles générales d'exploitation, notamment pour se prémunir contre le risque d'ébullition. En effet, l'ébullition de l'eau diminuerait l'efficacité du refroidissement du cœur et risquerait de conduire à l'endommagement des assemblages de combustible. Les ébulliomètres sont des dispositifs qui permettent de mesurer l'écart entre la température de l'eau de la cuve et la température d'ébullition à la pression correspondante. Ces mesures sont réalisées à partir de thermocouples situés dans la cuve du réacteur. Chaque réacteur dispose de deux voies redondantes de l'ébulliomètre (voie A et voie B). Le 22 juillet 2017, à l'occasion d'un essai périodique, l'exploitant de la centrale de Fessenheim a constaté que la mesure des capteurs de la voie A était décalée à cause de la défaillance d'un module de traitement de la mesure. Dès la détection de l'écart, le module concerné a été remplacé et la mesure des capteurs de la voie A est redevenue conforme. Un décalage de la mesure des capteurs de la voie A avait déjà été identifié au préalable, la voie A de l'ébulliomètre n'était donc plus opérationnelle depuis le 1er avril 2017. Or, dans la configuration où le réacteur fonctionne, les spécifications techniques d'exploitations imposent, en cas d'indisponibilité d'une voie de l'ébulliomètre, d'amorcer l'arrêt du réacteur sous 7 jours. Rétrospectivement, il s'avère que ce délai n'a pas été respecté. Du fait du fonctionnement satisfaisant de la voie B de l'ébulliomètre, cet événement n'a pas eu de conséquence réelle sur le personnel, sur l'environnement et sur la sûreté de l'installation. Toutefois, compte tenu de sa détection tardive, il a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

(Suite au numéro 50)



L'intéressante évolution de l'homme d'État néerlandais Sicco Mansholt (1908-1995)

25 juin 1945..... S. Mansholt est ministre (travailliste) de la pêche et de l'approvisionnement alimentaire (au sortir de la guerre) au Pays-Bas.

1 janvier 1958..... Il est commissaire européen chargé de l'Agriculture. Il sera l'un des principaux artisans de la PAC (politique agricole commune)

22 mars 1972 au 5 janvier 1973... Président de la Commission européenne.

9 février 1972..... Après avoir lu le rapport Meadows (Club de Rome-Halte à la croissance), il adresse une lettre ouverte qui fait grand bruit en Europe : Il y prône une politique écologiste fondée sur la décroissance de l'économie et défend aussi l'idée d'un revenu minimum garanti à l'échelle européenne. Parmi les Français, le président Georges Pompidou, Raymond Barre et le secrétaire général du PCF Georges Marchais, critiquent durement cette missive. André Gorz (Michel Bosquet) la commente favorablement. Bernard Charbonneau note le revirement de Mansholt qui, selon lui, après avoir contribué à la destruction de l'agriculture paysanne et favorisé le développement de l'agriculture industrielle (pour subvenir aux besoins), milite maintenant pour l'écologie et la limitation de la croissance.

Avril 1974..... Parution du livre «**La crise** » de Sicco Mansholt chez Stock. Ce socialiste hollandais, personnalité marquante de la Communauté européenne (il fut président de la CEE), est aujourd'hui à la retraite depuis quelques mois. Il a gardé son franc parler et le goût des combats difficiles. Loin d'être apologiste de la croissance industrielle, il invente maintenant une société sans croissance, en vue du bonheur universel. Conversant avec une journaliste indépendante, il raconte sa vie, ses batailles politiques, ses craintes et ses espoirs pour l'avenir.

Extraits du livre «**La Crise** » : J'ai reçu à la fin de 1971 le rapport sur « les limites à la croissance » fait par Denis et Donella Meadows pour le club de Rome. J'ai eu un choc en le lisant. Je n'avais jamais réalisé combien tous les problèmes étaient liés entre eux. Energie, nourriture, démographie, pénurie de ressources naturelles, industrialisation, déséquilibre écologique ? C'est un tout. Je n'avais jamais senti comme je l'ai senti dans ce rapport, qu'il était quasiment impossible de corriger un point, un seul, sans en aggraver d'autres. (...) Mais il faut définir exactement la société que l'on veut construire. Nous n'avons plus de temps à perdre avec des mots. La politique doit être raisonnable, on ne peut rien faire que la grande masse de la population ne sente comme raisonnable. Et aux très importants problèmes qui s'annoncent, nous devons, par l'information, par la discussion, le dialogue, chercher ensemble. Il nous faut être très prudents, laisser de côté les dogmatismes. Si l'on constate que les problèmes ne sont pas ceux que l'on avait prévus, que de nouvelles difficultés apparaissent. Aux uns et aux autres correspondront de nouvelles possibilités. L'ouverture est nécessaire. L'ouverture et la flexibilité (au sens anglo-saxon du terme). Normalement dans une société stable, la flexibilité est toujours considérée comme un manque d'opinion ou une faiblesse. Actuellement, elle a un tout autre sens, parce que nous ignorons encore quelles sont vraiment les conditions de vie sur terre. Nous devons, par nos recherches, essayer de savoir ce qu'elles sont, où se situent réellement les limites du développement

démographique et économique. La flexibilité doit permettre d'accommoder la politique à ces limites. En ce sens, il nous faudra peut-être accepter de passer quelques mauvais moments. Mais nous n'avons pas beaucoup de temps pour nous y préparer, quelques dizaines d'années probablement ».

